

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 27 mai 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 25 Votants : 30

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 mai 2024 s'est réuni le Lundi 27 mai 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, FIGUEIRA Muriel, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence,

Pouvoirs : de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de MARTIN Dominique à NOSMAS Karen, de GASSER Anne-Laure à LE BRIS Alain, de GUILBAUD Valérie à HOCQUELET Joël, Maire, de FEYRIT Pierre à P FEYRIT Jean-Claude, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

E.18

Attribution de subvention au profit de l'association le Théâtre de l'Atelier

La Commune de Marmande a la volonté de développer une politique de conventionnement avec les associations marmandaises pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population, que ceux-ci soient d'ordre éducatif, culturel, sportif, social ou économique.

Dans le domaine culturel, la commune propose d'institutionnaliser un partenariat fort avec les associations de ce secteur pour favoriser le développement de la pratique théâtrale artistique amateur.

Aussi, c'est dans ce cadre qu'un partenariat s'inscrit entre la commune de Marmande et l'association **LE THEATRE DE L'ATELIER**, association marmandaise de pratique théâtrale artistique amateur.

En privilégiant des actions en direction de tous les publics, la mise en place d'outils permettant une évaluation régulière, LE THEATRE DE L'ATELIER contribue :

- D'une part à porter le projet politique de la Commune de Marmande,
- D'autre part, elle utilise le petit théâtre de façon hebdomadaire.

La Commune de Marmande soutient son activité en appliquant la mise en place de politiques tarifaires et en lui octroyant une subvention complémentaire qui permet de couvrir les frais liés à la location du Petit Théâtre pour un montant **de 950 €**.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Décide de verser une subvention complémentaire de **950 €** à l'association LE THEATRE DE L'ATELIER.

Autorise M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Votants : 30 - Abstention : 00 - Exprimés : 30
Contre : 00 Pour : 30 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 mai 2024

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le **30.05.2024**
et de sa transmission au contrôle de légalité le **30.05.2024**.

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

